



Utilisation de photos sur un site internet

Par **alex_75000**, le **11/08/2009** à **11:13**

Bonjour,

Je suis éditeur d'un site qui aborde des sujets d'actualité. Je souhaiterais utiliser des photos afin d'illustrer mes articles.

Je sais que la législation est stricte à ce sujet. D'après ce que j'ai cru comprendre il est possible d'utiliser des images de personnalités publiques, en revanche il faut l'accord du photographe.

J'ai donc une question à ce sujet, au lieu d'utiliser une photographie appartenant à son créateur (le photographe), ai-je le droit d'utiliser une capture d'écran d'une vidéo (ex : faire une capture d'écran de l'interview d'un homme politique, et intégrer l'image à l'article sur mon site) ?

Une telle image est-elle exempt d'ayant droit ?

Merci pour votre aide

Alex